



Les brèves d'Essonne Mobilités

2ème/ Mars 2022



Les garages solidaires d'Essonne Mobilités



Essonne Mobilités met en œuvre des garages et ateliers solidaires pour favoriser l'accès à des moyens de mobilité individuel : voitures, scooter, vélos, vélos à assistance électrique.

Ils s'inscrivent dans les mesures de lutte contre le chômage au travers du pacte d'ambition pour l'insertion par l'activité économique afin que chacun puisse trouver sa place dans le monde professionnel. L'association est soutenue par l'État, le Conseil Départemental de l'Essonne, le Fonds Social Européen, les collectivités locales et les fondations pour leur mise en œuvre.

Nos Ateliers Chantier d'insertion (ACI)

Les "Ateliers et Chantiers d'Insertion" visent à faciliter le retour vers l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, en leur proposant un accompagnement, un encadrement et des formations adaptés.



Où se trouvent-ils ?

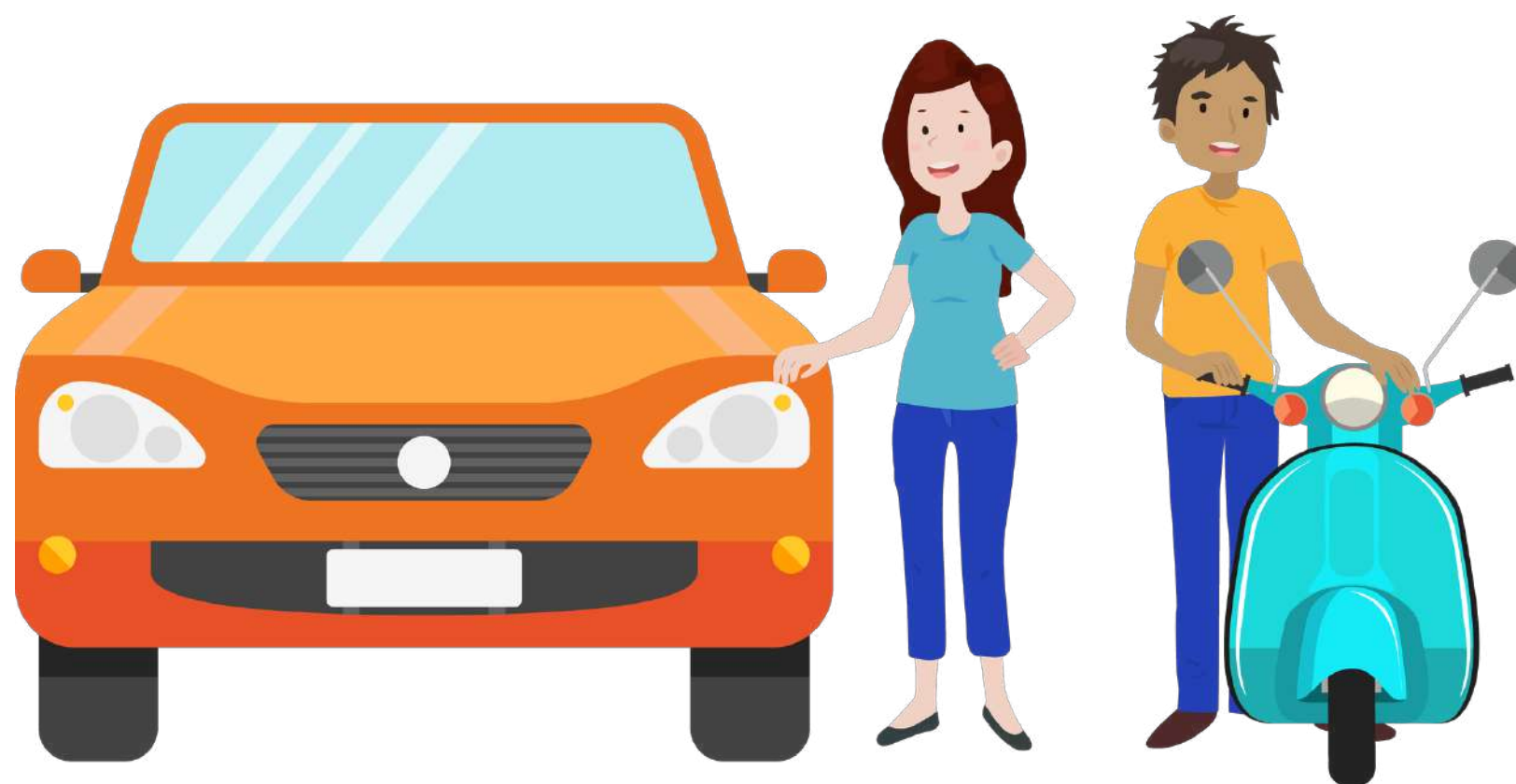
Pour la mécanique automobile, les garages solidaires sont situés à Orsay sur le Domaine de l'Université Paris Saclay, à Savigny-sur-Orge sur le domaine de la Ferme de Champagne de la Protection judiciaire de la Jeunesse. Pour la mécanique 2 roues (vélo, vélo à assistance électrique et scooter), l'atelier est basé à Étampes sur le site du Pôle économie solidaire Sud Essonne. Ils sont constitués en ACI (Atelier et Chantier d'insertion).

Les activités de production

Grâce aux ateliers, les salariés en parcours d'insertion acquièrent des compétences au travers des activités de production, parmi lesquelles :

- L'entretien des véhicules de structures partenaires (associations, collectivités)
- La réparation des voitures des bénéficiaires d'Essonne Mobilités orientés par un référent
- La remise en état de véhicules donnés par des particuliers, collectivités et entreprises
- La co-réparation, spécifiquement sur le site de Savigny-sur-Orge

Grâce à ces activités, Essonne Mobilités est en mesure de proposer des véhicules (vélos, voitures) d'occasion à la vente ou à la location à ses bénéficiaires, ce qui permet de faciliter leur mobilité et accès à l'emploi. La co-réparation permet aux salariés en insertion de transmettre leur savoir aux adhérents ayant besoin d'aide.



Les formations proposées

Essonne Mobilités a mis en place pour les salariés en insertion des garages des formations adaptées leur permettant d'acquérir et d'approfondir les bases de la mécanique automobile. D'autres formations répondant à leurs besoins sont également organisées (remise à niveau linguistique, informatique, accompagnement au permis B, Sauveteur secouriste du travail, Prévention des risques liés à l'activité physique...).

Les encadrants techniques, professionnels de la maintenance de véhicules, accompagnent les salariés dans la mise en œuvre et la validation des opérations.

L'accompagnement socioprofessionnel

Notre accompagnatrice socioprofessionnelle travaille avec chacun des salariés pour définir leur projet professionnel et lever les freins à leur accès à l'emploi durable : logement, formation, santé, administratif, mobilité, financier...



Vous souhaitez participer à la réparation de votre véhicule ?

Nous vous proposons notre service de co-réparation* (suite à une adhésion de 10€ par an, au garage de Savigny-sur-Orge.)



FOCUS

L'atelier 2 roues Cyclo Mob d'Etampes vous ouvre ses portes pour ses différentes activités :

- Réparation de vélos, vélos à assistance électrique, scooter
- Co-réparation vélos et vélos à assistance électrique
- Location scooter, vélos et vélos à assistance électrique
- Vente de vélos
- Apprentissage du vélo au travers de sa vélo école



Bon à savoir !

Grâce aux dons de véhicules, Essonne Mobilités est en mesure de proposer des ventes de voitures aux bénéficiaires orientés par nos partenaires sociaux et emploi du territoire et de vélos à tout public.

En 2020

- 30 dons de voiture finalisés (80% de particuliers)
- 32 véhicules vendus (dons de 2019 et 2020)
- 48 demandes d'achat

Nous ne sommes pas en mesure de répondre à toutes les demandes. Les dons sont donc essentiels pour faciliter l'accès à la mobilité, en particulier dans les zones mal desservies par les transports en commun et les métiers dont les horaires nécessitent un véhicule particulier.

En 2021, 37 véhicules ont été donnés soit une augmentation de 23% par rapport à 2020.

Ces dons donnent droit à une réduction d'impôt de 60 à 66% de la valeur du véhicule. Tout le monde y gagne dans cette opération : le donateur, l'association et le bénéficiaire.

Notre partenariat avec le Groupe Bernier

Le partenariat s'inscrit dans le programme Beyond Zéro du constructeur Toyota (1er constructeur mondial en 2020) pour favoriser les projets de développement durable de la marque. Le projet a pour but de proposer à la clientèle des concessions Toyota du Groupe Bernier de participer à une action solidaire, en effectuant une donation de leur véhicule en fin de vie au profit d'une structure d'insertion professionnelle.

L'objectif pour l'année 2022 est d'obtenir 27 véhicules, soit 3 par concession du Groupe Bernier.

Espérons que ce partenariat pourra inspirer d'autres entreprises à s'inscrire dans cette même dynamique au service des demandeurs d'emploi...



BEYOND ZERO

VOTRE CONCESSION TOYOTA S'ENGAGE AVEC LES GARAGES SOLIDAIRES

DONNEZ VOTRE VÉHICULE

IL PEUT PERMETTRE À UNE PERSONNE DE RETROUVER UN EMPLOI

LA VOCATION DES GARAGES SOLIDAIRES DE L'ASSOCIATION ESSONNE MOBILITÉS

Essonne Mobilités est une association à but non lucratif qui recherche et met en œuvre des solutions de mobilité innovantes et durables destinées aux personnes en situation de handicap, dans le cadre de leur retour à l'emploi.

Pour vous client, c'est une opportunité de participer à une action solidaire en effectuant une donation de votre véhicule en fin de vie à une structure de réinsertion professionnelle par la mobilité.

Cette association valorisera cette action par la remise d'un certificat de reconnaissance représentant 66% de la valeur du véhicule dans la limite de 25% de vos revenus imposables. (Association Essonne Mobilités reconnue d'intérêt général, le processus de transfert est intégralement géré par l'association).

Votre véhicule pourra être vendu à prix maîtrisé à toute personne bénéficiant d'un accompagnement social et/ou professionnel.



Lire aussi

Les brèves du dernier mois disponible sur le site internet :

<https://essonnemobilites.fr/news/les-breves-dessonne-mobilites/>



Retrouvez-nous sur



ESSONNEMOBILITÉS
PÔLE ECONOMIES SOLIDAIRES
10 CHEMIN DU LARRIS, 91150 ÉTAMPES
CONTACT@ESSONNEMOBILITES.FR
OU
0169161169

[HTTPS://ESSONNEMOBILITES.FR/](https://essonnemobilites.fr/)
[HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/
ESSONNES.MOBILITE.5/](https://www.facebook.com/essonnes.mobilite.5/)

[HTTPS://TWITTER.COM/ESSMOBILITES](https://twitter.com/ESSMOBILITES)
[HTTPS://WWW.INSTAGRAM.COM/
PLATEFORME ESSONNEMOBILITES/](https://www.instagram.com/plateformeessonnemobilites/)

[HTTPS://WWW.LINKEDIN.COM/IN/ESSO
NNE-MOBILIT%C3%A9S-9806A5173/](https://www.linkedin.com/in/essonnemobilites-9806a5173/)

[HTTPS://WWW.YOUTUBE.COM/CHANNE
L/UCGCKZPZCUWQ0KHW-KSJFE7G](https://www.youtube.com/channel/UCGCKZPZCUWQ0KHW-KSJFE7G)